

8 janvier 2009

Projet d'agglomération : ateliers thématiques du 21 janvier 2009

Thématique . Ressources humaines

Par rapport aux moyennes nationales, on constate un déséquilibre sur le Pays de Montbéliard dans le type de populations représentées. Pour partie, il s'agit d'aller habiter hors agglomération, pour des populations plutôt actives et/ou jeunes, les populations les plus captives restant dans l'agglomération. Entre la part d'actifs et d'inactifs, entre catégories socio/prof, entre générations, ce déséquilibre s'accroît. **Précarité, immigration, chômage de longue durée, ouvriers et employés sont progressivement surreprésentés. Le problème est plus ce déséquilibre que la décroissance démographique, continue depuis 30 ans** : en seraient impactés cohésion sociale, fonctionnement urbain, rentabilité urbaine, attractivité pour les habitants et main d'œuvre pour les entreprises,...

En changeant d'échelle, le phénomène est globalement moins accentué, et asymétrique. La part de la population des communautés de communes au sud et à l'ouest de l'agglomération, y compris le secteur de pont de Roide, pèse de plus en plus par rapport à l'agglomération. S'y concentrent des populations plus homogènes d'actifs, de revenus moyens et de familles, y compris sur Héricourt qui émerge comme une nouvelle polarité à l'échelle de l'Aire Urbaine. L'interdépendance est avérée, mais ne se traduit pas en articulation des politiques des collectivités concernées.

Le tissu industriel crée des emplois de cadres et de professions supérieures, alors que la baisse de l'emploi industriel porte surtout sur les profils les moins qualifiés. Il s'agit d'une réelle ressource porteuse de ré équilibrage de représentation des populations. **Pour l'instant, on note une inadéquation entre une grande partie des emplois nouveaux et des qualifications des populations résidentes. Une forte inadéquation aussi entre les modes de vie des nouveaux arrivants et ceux offerts sur le Pays de Montbéliard** : les 2/3 s'installent hors de celui-ci mais y travaillent. **On travaille plus qu'on ne vit dans le Pays de Montbéliard.**

Que se passera t il lorsque le TGV permettra couramment d'habiter à Mulhouse et travailler à Montbéliard ?

Pourtant, étant donné la demande de logements nouveaux à prix abordable, **de réels efforts de construction ont été faits.** Mais les logements produits ont eu en partie pour effet de **répondre à une première urgence**, celle de permettre aux habitants du Pays de Montbéliard de changer de logement leur convenant mieux. Ainsi les habitants glissent doucement vers le Nord et vers les périphéries, occasionnant une différenciation de quartiers selon les profils et catégories socioprofessionnelles. **Les centres reviennent finalement en partie aux plus privilégiés ou se vident s'ils ne sont pas assez attractifs.** Les nouveaux arrivants ont encore du mal à trouver du locatif en centre ville, à prix compétitif.

La distorsion entre les modes de vie offerts par le territoire et les aspirations renouvelées des habitants- et en particulier des jeunes-, se lit aussi sur l'organisation de la ville, les services offerts, l'enseignement, la culture, les équipements et les espaces publics. Ces derniers sont traditionnellement des lieux de lien social, de mixité, de fête et de sociabilité. Le besoin est fort de modernisation, de mise en adéquation de l'offre, de changement d'échelle et de mise en réseau des projets dans ces domaines, et aussi d'espaces publics centraux,-par exemple de grands parvis urbains ou de grands parcs publics le long de l'eau, identitaires du Pays de Montbéliard- pour re créer des conditions de lien social, d'équilibre en termes de mixité et d'attractivité pour tous.

1) La population résidente par catégorie d'âge

- **La CAPM comptait 117 691 habitants en 2006. Elle perd des habitants depuis 1975** dont 3 400 depuis 1999. Les autres grandes agglomérations franc-comtoises, l'ensemble du Doubs et de la région ont gagné de la population.
- La population de l'Aire Urbaine devrait globalement stagner voir légèrement augmenter (vers 300 000) d'ici 2020. L'équilibre est maintenu sur la CAB, les territoires périurbains devraient croître alors que **la CAPM devrait descendre à 108 000 habitants si les tendances se poursuivent.**
- **Cette perte de population est uniquement due au solde migratoire** (plus de départs que d'arrivées). **La majorité de ces départs concernent les familles** (c'est-à-dire les adultes de 25 à 39 ans mais aussi les enfants de moins de 15 ans) et **les jeunes adultes**. Le solde naturel est quant à lui positif (plus de naissances que de décès) mais ne compense pas les départs alors que c'est le cas pour les autres collectivités dans la région.
- **La population du Pays de Montbéliard tend donc à vieillir plus qu'ailleurs.** Alors qu'elle était parmi les plus jeunes (près de 29% de moins de 20 ans en 1990 et seulement 16% de plus de 60), elle deviendra une des plus vieilles en 2020 avec plus de 30% de plus de 60 ans. Soit plus de 33 000 personnes auxquelles le territoire devra apporter des réponses en terme d'accompagnement au quotidien.

2) Le nombre et la composition des ménages

- Malgré la baisse de population, le **nombre de ménages augmente régulièrement** sur le Pays de Montbéliard pour atteindre environ **50 000 en 2005**. Ce nombre devrait se stabiliser d'ici 2020.
- En conséquence, **la taille des ménages diminue** : de 3,37 personnes/ménages en 1968 on atteint **2,32 en 2005** (2,31 au niveau national) et cela diminuera jusqu'à 2,16 en 2020.
- Ceci est dû à un desserrement des ménages (c'est à dire de plus en plus de décohabitations) : les jeunes quittent le foyer familial ; les recompositions familiales sont plus nombreuses (avec des familles monoparentales) ; de plus en plus de seniors vivent seuls désormais (décalage d'espérance de vie entre hommes et femmes).
- Diminution importante des grands ménages (de 5 personnes ou plus) : la CAPM perd 34% d'entre eux entre 1990 et 1999.
- **Mais, le nombre de petits ménages (de 1 ou 2 personnes) augmente moins vite dans le Pays de Montbéliard (+ 40%)** que dans la CAB ou la CAGB (respectivement + 46 et + 62% en 9 ans). Ces ménages de petite taille représentent tout de même 61% du total des ménages.
- **Le besoin en logements est toujours présent et reste accru malgré la perte démographique.** Il signifie aussi que les besoins de ces populations s'orientent de plus en plus vers des **logements de tailles modestes pour des petits ménages.**

3) Le niveau d'éducation et de formation

- **12% de diplômés du supérieur contre 17% à Belfort et 15% en France**

âge en 6 tranches	diplômes								
	Etudes en cours	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP BEP	Bac brevet profes	BAC+2	Diplômes supérieurs	Total
15 à 19 ans	90,3%	5,2%	0,4%	1,9%	2,0%	0,1%	0,0%	0,0%	100,0%
20 à 24 ans	35,1%	14,5%	0,9%	5,6%	22,1%	12,9%	7,0%	1,8%	100,0%
25 à 29 ans	3,2%	19,5%	1,0%	4,6%	24,8%	16,5%	17,0%	13,3%	100,0%
30 à 39 ans	0,3%	24,2%	2,3%	6,9%	32,6%	11,4%	13,0%	9,2%	100,0%
40 à 59 ans	0,0%	24,0%	18,6%	7,6%	28,1%	9,4%	6,4%	5,9%	100,0%
60 ans ou plus	0,0%	31,2%	34,8%	6,3%	17,8%	5,6%	1,7%	2,6%	100,0%
Total	11,4%	23,0%	15,3%	6,2%	23,1%	8,8%	6,7%	5,4%	100,0%

4) L'état de santé

- **Une surmortalité est constatée dans les plus de 65 ans de l'Aire Urbaine** par rapport à la France concernant les cancers (poumons), suicides, maladies vasculaires cérébrales, cardiopathies.
- Néanmoins, cette surmortalité ne concerne pas la population des moins de 65 ans qui connaît au contraire, comme dans les autres territoires francs-comtois, une sous mortalité par rapport à la moyenne nationale de 4,6% pour les hommes et de 1,2% pour les femmes.
- **Une fraction importante de la population précarisée l'est d'abord pour des raisons de santé :**
 - o 57% des personnes hébergées dans les foyers AMAT rencontrent de problèmes sérieux de santé.
 - o 12% des personnes suivies dans le PLIE sortent de ce dispositif pour des raisons de santé.
 - o 50% des familles faisant appel aux éducateurs de prévention font état de problèmes de santé chez leurs enfants.
 - o les principaux de collèges sont inquiets quant à la souffrance psychique des jeunes.

5) Le logement, son confort, (en propriété, en location, individuel / collectif)

- **Un parc vieillissant** : les 3/4 des logements ont plus de 30 ans (2/3 sur Besançon).
- **Un parc social très présent** : 27% du total contre 17% au niveau national.
- **Le parc locatif privé est quant à lui sous représenté** avec 17% contre 23% pour l'ensemble de la France.
- **Les propriétaires occupants sont donc majoritaires** avec 53% de l'ensemble du parc. Ce nombre a augmenté (+ 5,6% entre 1999 et 2005) plus vite que pour le locatif.
- **Un nombre de maisons individuelles très important** : plus de 41% des logements (seulement 31% dans la CAB et 28% dans la CAGB). Ce volume a aussi augmenté de 6,5% en 6 ans et représente 41% des constructions de logement depuis 15 ans → tendance lourde dans l'agglomération.
- **De nombreux logements de grandes tailles** : 26% de 5 pièces et plus en 2005 ; leur nombre a augmenté de + 7,3% en 6 ans. Les logements de petite taille (1 ou 2 pièces) sont moins nombreux (19%, contre 30% dans le Grand Besançon) et leur part a baissé de 1,5 points entre 1999 et 2005.
- On constate donc que certains segments du marché de l'habitat font défaut dans le Pays de Montbéliard. C'est le cas notamment des petits logements en centre-ville en locatif privé (sur Montbéliard et Audincourt). **Ce manque d'offre**, ne pouvant répondre à une demande sociale importante et à l'accomplissement des trajectoires résidentielles des ménages, **contribue donc au défaut d'attractivité de l'agglomération et à sa perte de population.**

6) Le patrimoine et les revenus des ménages

- En 2006, **le revenu médian des ménages déclaré aux impôts pour la CAPM était de 24 240 €** (23 970 € pour la CAB, 24 400 € pour la CAGB et 25 930 € au niveau national). **Il augmente partout depuis 2000 mais un peu moins rapidement dans le Pays de Montbéliard** : + 12,4% contre + 17,2% pour la France entière.
- **Ces revenus sont mieux répartis sur le Pays de Montbéliard. Il y a moins de différences entre les plus riches et les plus pauvres** : les 10 % des ménages les plus riches déclaraient un revenu 5,4 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes. Au niveau France, ce rapport se porte à 6,5. Cette différence entre la CAPM et le reste du pays est en diminution depuis 2000.

